

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1860 rév. 8**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

C.T.V.I.M CENTRE TECHNIQUE DE VALORISATION D INSTRUMENTS DE MESURE
N° SIREN : 347942799

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MASSE ET VOLUME / MASSE
MASS AND VOLUME / MASS

réalisées par / *performed by :*

CTVIM
LOT E9
6 RUE DU BOIS DU PONT
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **30/08/2022**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1860 Rév 7.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1860 [Rév 7](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 2-1860 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CTVIM
LOT E9
6 RUE DU BOIS DU PONT
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

Dans son unité :

- Laboratoire d'étalonnage

Elle porte sur : voir pages suivantes

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON

Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation	
Masse Poids	Masse conventionnelle	1 mg ■	7 µg	Méthode interne MO EM Etalonnage et Vérification	Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 31 g avec une résolution de 0,001 mg 2 comparaisons EMME	En laboratoire	
		2 mg ■					
		5 mg ■					
		10 mg ■	8 µg				Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 610 g avec une résolution de 0,01 mg 2 comparaisons EMME
		20 mg ■	10 µg				
		50 mg ■	12 µg				
		100 mg ■	15 µg				
		200 mg ■	20 µg				
		500 mg ■	25 µg				
		1 g ■	30 µg				
		2 g ■	40 µg				
		5 g ■	50 µg				
		10 g ■	60 µg				
		20 g ■	80 µg				
		1 g ■	50 µg		Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 5 100 g avec une résolution de 0,1 mg 2 comparaisons EMME		
		2 g ■	50 µg				
		5 g ■	50 µg				
		10 g ■	60 µg				
		20 g ■	80 µg				
		50 g ■	100 µg				
		100 g ■	150 µg				
		200 g ■	300 µg				
		500 g ■	0,8 mg				
		500 g ■	0,8 mg				
		1 kg ■	1,6 mg				
		2 kg ■	3 mg				
		5 kg ■	8 mg				
5 kg ■	12 mg	Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 41 000 g avec une résolution de 1 mg 3 comparaisons EMME					
10 kg ■	16 mg						
20 kg ■	30 mg						
5 kg ■	80 mg	Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 30 kg avec une résolution de 10 mg 1 comparaison EMME					
10 kg ■	160 mg						
		20 kg ■	300 mg				

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON

Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Masse Poids	Masse conventionnelle	20 kg à 100 kg par palier de 5 kg	Valeur nominale x 15.10 ⁻⁶	Méthode interne MO EM Etalonnage et Vérification	Masses de travail du laboratoire Comparateur de portée 120 kg et de résolution 0,1 g 1 comparaison EMME	En laboratoire

■ Valeur ponctuelle

CONDITIONS PARTICULIERES :

Ces incertitudes sont valables sur la masse conventionnelle à condition que la masse volumique de la masse à étalonner (ρ_M en kg.m⁻³) soit comprise dans les limites indiquées ci-dessous pour la masse de valeur nominale M donnée, et que la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 3 % autour de 1,2 kg.m⁻³.

2 600 kg.m ⁻³ ≤ ρ_M	si	M < 1 g
7 400 kg.m ⁻³ ≤ ρ_M ≤ 8 600 kg.m ⁻³	si	1 g ≤ M ≤ 20 kg
6 500 kg.m ⁻³ ≤ ρ_M ≤ 10 000 kg.m ⁻³	si	20 kg < M

Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse immédiatement supérieure.

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **30/08/2022** Date de fin de validité : **31/03/2026**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Axel POULIQUEN

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1860 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--